

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD**

Procès-verbal d'une assemblée spéciale des administrateurs de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, tenue jeudi le 13 octobre 2011 à 19h30 au siège social de la Régie situé au 695, rang St-Joseph, Saint-Côme-Linière.

Étaient présents Mesdames et Messieurs:

Christine Caron, vice-présidente et représentante de Saint-Simon-les-Mines

Manon Veilleux, représentante du Village du Lac Poulin

Johanne Giroux, représentante de Saint-Gédéon de Beauce

Pierre Gilbert, représentant de Sainte-Aurélie

Jean-Guy Plante, représentant de Saint-Philibert

Pierre Bégin, représentant de Notre-Dame-des-Pins

Urgel Bergeron, représentant de Saint-Côme-Linière

Yvan Paré, représentant de Saint-Martin

St-Georges Cloutier, représentant de Saint-Zacharie

Elzéar Dupuis, représentant de Saint-René

Éric Maheux, représentant de Saint-Prosper

Michel Breton, représentant de Saint-Hilaire de Dorset

Paul Joly, représentant de La Guadeloupe

Gilles Daraïche, représentant de Saint-Évariste de Forsyth

Richard Giroux, représentant de Saint-Benoît-Labre

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Lionel Bisson, président et représentant de la Ville de Saint-Georges.

Est également présent Monsieur Roger Turcotte, secrétaire-trésorier de la Régie.

L'assemblée est ouverte à 19h30.

RÉSOLUTION NO: 4190-11

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Pierre Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraïche
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE l'ordre du jour de cette assemblée soit accepté tel que proposé

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4191-11

DÉPÔT DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

CONSIDÉRANT que la Régie a accordé par sa résolution #4161-11 adoptée le 16 juin 2011, un mandat à Chamard & Associés afin de procéder à une étude de caractérisation des matières résiduelles produites sur son territoire et acheminées à son lieu d'enfouissement technique;

CONSIDÉRANT que lors de la présente assemblée Monsieur Jean-Louis Chamard a déposé son rapport dans ce dossier et a répondu aux différentes questions des administrateurs présents;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Daraïche
APPUYÉ par Madame Manon Veilleux
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

**QUE ce conseil accepte le rapport déposé ainsi que la présentation faite
par Monsieur Chamard dans ce dossier.**

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4192-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvan Paré
APPUYÉ par Monsieur St-Georges Cloutier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE la présente assemblée soit levée à 20h53.

ADOPTÉE

LE PRÉSIDENT

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

LIONEL BISSON

ROGER TURCOTTE